

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****BUDGET PRINCIPAL 2024**
SUBVENTION POUR UNE NOUVELLE ASSOCIATION

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 11 juin à 18h30, le Conseil Municipal de POUZOLLES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. Guy ROUCAYROL, Maire de POUZOLLES.

Présents : MM. ROUCAYROL Guy, ALMES Bernard, BONAVIDA Claude, CAZALS Christophe, CROS Monique, IZARD Julien, MAS Bernard, MIRABILE Noelle, SURRE Line, SIMON Jennifer.

Absents excusés : MM CALON Mauricette, MARCO Claude, MARQUET Nathalie. LUCAS André.

Pouvoir de MARQUET Nathalie à BONAVIDA Claude et de CALON Mauricette à MIRABILE Noelle

Secrétaire de séance : MME SIMON Jennifer

Convocation en date du 5 juin 2024

Membres en exercice : 14 - Présents : 10 - Votants : 12 - Pour : 12 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'une nouvelle association a été créée et intitulée « un plaisir pour tous » à Pouzolles. Les membres ont décidé d'organiser une fête de la musique le 21 juin 2024 et demande une subvention.

Le Maire propose d'octroyer une subvention de 500 €, conditionnée à la réalisation de ces festivités.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire demande au Conseil de bien vouloir en délibérer

Où l'exposé de Monsieur le Maire, LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de verser à l'association « un plaisir pour tous » de Pouzolles une subvention de 500 euros.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à mandater la dépense après les premières festivités organisées par l'association le 21 juin 2024
- **DIT** que les crédits seront prévus au budget principal 2024.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois en an susdits.

Le Maire,
ROUCAYROL Guy